

## Compte-rendu Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2016

Sont présents 25 adhérents et 6 pouvoirs ont été validés.  
Sur le total des 49 adhérents de l'association à jour de leur cotisations 2016.

Gilles Picault est nommé président de séance.  
Gilles L'Hotellier est secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Modification de l'article 8 des statuts
- Démission du conseil d'administration
- Appel à candidatures
- Élection du nouveau CA

## **Modification de l'article 8 des statuts :**

### **Article 8 des statuts validés par l'AGE du 18 janvier 2015**

L'association est gérée par un conseil d'administration dont les membres sont élus pour deux années par l'Assemblée Générale Ordinaire et sont rééligibles.

En cas de vacances ou si besoin est, le conseil peut procéder à la cooptation d'un ou de plusieurs nouveaux membres dont la ou les candidatures seront présentées lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration élit en son sein, pour une durée de deux ans, un bureau composé au minimum de deux membres avec un maximum de 8 membres.

les membres du bureau sont rééligibles.

### **Cet article est remplacé par le suivant :**

### **Article 8 des statuts du 17 janvier 2016**

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 2 à 8 membres. Les membres sont élus pour deux années par l'assemblée générale ordinaire et sont rééligibles.

En cas de vacances ou si besoin est, le conseil peut procéder à la cooptation d'un ou de plusieurs nouveaux membres dont la ou les candidatures seront présentées lors de l'assemblée Générale Ordinaire suivante.

Le conseil d'administration élit en son sein, pour une durée de deux ans, un bureau composé d'un minimum de deux membres.

Les membres du bureau sont rééligibles.

\*\*\*

Après délibération et vote L'AGE accepte les modifications.

### **Résultats du vote.**

<b>Pour</b>	<b>Abstention</b>	<b>contre</b>
31	0	0

Le quorum étant atteint (31 votes sur 49 inscrits) la modification de l'article 8 est validée.

---

**Le CA actuel élu en janvier 2015 démissionne.**

**Candidatures au nouveau conseil d'administration :**

- Un appel à candidature a été fait.
- Se présentent au conseil d'administration
  - Maurice Foucher
  - Luc Gouverneur
  - Christiane Lamy
  - Julien Leloup
  - Vincent Prugnard
  - Christian Rivière
  - Nadine Rivière
  - Gwenola Vince

**Rappel des conditions de vote selon les statuts.**

- Seul les adhérents à jour de leur cotisation 2016 ont le droit de vote
- Seuls les pouvoirs nominatifs sont pris en compte
- Chaque membre présent lors de l'AG peut disposer au maximum de 3 pouvoirs
- Les pouvoirs non-présentés sont considérés comme nuls

\*\*\*

**Résultats du vote**

31 présents ou mandatés : 31 votes exprimés.

- Maurice Foucher 31votes élu
- Luc Gouverneur 31votes élu
- Christiane Lamy 31votes élue
- Julien Leloup 31votes élu
- Vincent Prugnard 31votes élu
- Christian Rivière 31votes élu
- Nadine Rivière 31votes élue
- Gwenola Vince 31votes élue

Le nouveau conseil se réunira au plus tôt pour définir les actions à mener et répartir les tâches.

Fin de l'assemblée Générale Extraordinaire à 11h30.

le président

le secrétaire